

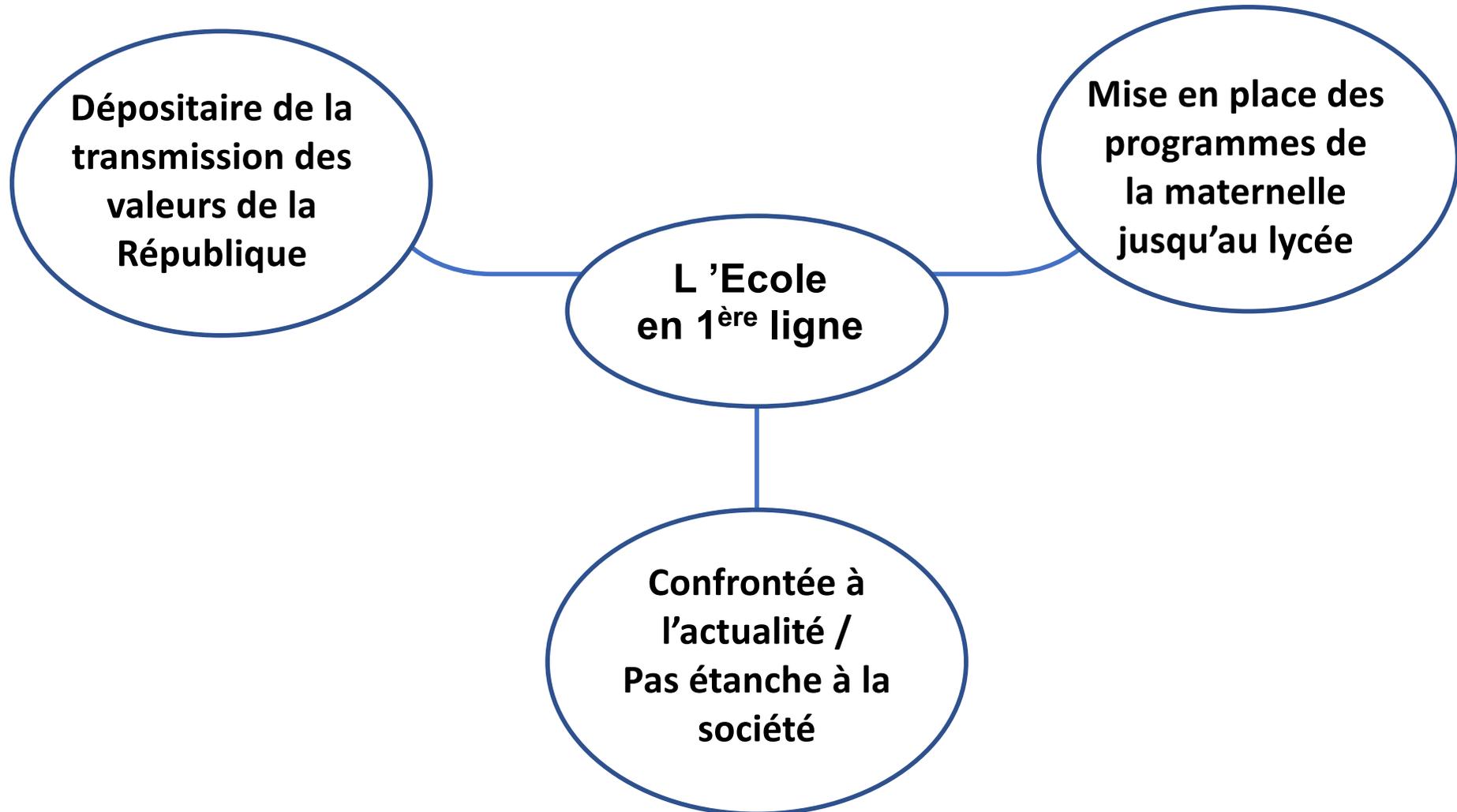


EC 211.a. - LAÏCITÉ ET VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Soizic PATRY

Introduction :

Présentation des enjeux



1. **La transmission des valeurs de la République, parmi lesquelles la laïcité, est une des missions de l'École.**
2. La nécessité que les personnels de l'Éducation nationale bénéficient d'une bonne connaissance de ce principe : **une laïcité bien comprise sera une laïcité bien transmise.**
3. Chaque personnel doit être capable d'expliquer la **Charte de laïcité à l'École** dans le dialogue avec les élèves ou leurs parents.
4. **L'appropriation d'outils professionnels** pour établir un dialogue apaisé avec les membres de la communauté éducative et pour construire des séquences adaptées à l'âge des élèves.

Plan du TD - Laïcité

1. Définition(s) de la laïcité.
2. Présentation des ressources Eduscol.
3. Méthodes pour la gestion des situations liées à la laïcité.
4. Mise en pratique : analyse de situations professionnelles.

2. Définition(s) de la laïcité

HISTOIRE DU MOT « LAÏCITÉ »

- **1871** : première apparition du mot dans un article du journal *La Patrie*.

- **Années 1880** : première définition formalisée de Ferdinand Buisson

L'Etat doit être « neutre entre tous les cultes, indépendants de tous les clergés, dégagé de toute conception théologique » ce qui permet de garantir « l'égalité de tous les Français devant la loi, la liberté de tous les cultes ».

1. Définition(s) de la laïcité

HISTOIRE DU MOT « LAÏCITÉ »

NEUTRALITÉ DE L'ÉTAT

=

UNE GARANTIE

ÉGALITÉ
DES
CITOYENS

LIBERTÉ
DE TOUS LES
CULTES

1. Définition(s) de la laïcité

LA « LAÏCITÉ À LA FRANÇAISE »

NE SIGNIFIE PAS :

- une idéologie antireligieuse
- une doctrine philosophique
- une idéologie d'Etat

SIGNIFIE :

- un idéal d'émancipation
- un principe démocratique du « vivre ensemble » au-delà des différences



Une exception française qui est le fruit d'une longue histoire.

1. Définition(s) de la laïcité

HISTOIRE DE LA LAÏCITÉ EN FRANCE

Jusqu'au
XVIII^{ème}
siècle

1789

1882-1886

1905

1946

1958

Une France unifiée sous une monarchie absolue de droit divin = Pas de liberté religieuse

Article 10 de la DDHC : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuse » = liberté de conscience et religieuse

Lois Jules Ferry
Laïcisation des locaux, des programmes et des enseignants

Loi de 1905
Séparation des Eglises et de l'Etat

Préambule de la Constitution de la IV^{ème} République
La laïcité devient un principe constitutionnel

Article 1^{er} de la Constitution de la V^{ème} République
« une république indivisible, laïque, démocratique et sociale »

1. Définition(s) de la laïcité

HISTOIRE DE LA LAÏCITÉ EN FRANCE

Jusqu'au
XVIII^{ème}
siècle

1789

1882-1886

1905

1946

1958

1^{ère} étape

2^{ème} étape

3^{ème} étape

Une France unifiée sous une monarchie absolue de droit divin
=
Pas de liberté religieuse

Article 10 de la DDHC :
« Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuse »
=
liberté de conscience et religieuse

Lois Jules Ferry

Laïcisation des locaux, des programmes et des enseignants

Loi de 1905

Séparation des Eglises et de l'Etat

Préambule de la Constitution de la IV^{ème} République

La laïcité devient un principe constitutionnel

Article 1^{er} de la Constitution de la V^{ème} République
« une république indivisible, laïque, démocratique et sociale »

1. Définition(s) de la laïcité

LAÏCITÉ ET ESPACES

LES ESPACES NEUTRES

MAIRIES, ECOLES,
COLLÈGE, LYCÉES,
PARLEMENT ...

LES ESPACES PUBLICS

LA RUE, LES ESPACES
COMMERCIAUX, LES
GARES, LES
AÉROPORTS ...

LES ESPACES PRIVÉS

LE DOMICILE

LES ESPACES SACRÉS

EGLISES, MOSQUÉES,
SYNAGOGUES,
PAGODES, TEMPLES ...

1. Définition(s) de la laïcité

LAÏCITÉ ET ESPACES

LES ESPACES NEUTRES

MAIRIES, ECOLES,
COLLÈGE, LYCÉES,
PARLEMENT ...

STRICTE NEUTRALITÉ POUR LES AGENTS DU SERVICE PUBLIC

- aucun signe religieux
- aucune prise de position religieuse, philosophique, politique dans le cadre de leurs fonctions
- les usagers ne sont pas astreints à cette neutralité (car liberté de conscience)

1. Définition(s) de la laïcité

LAÏCITÉ ET ESPACES

**CHAQUE CITOYEN PEUT EXPRIMER SA LIBERTÉ
DE CONSCIENCE**

à condition que la manifestation de ses opinions
ne trouble pas l'ordre public établi par la loi

LES ESPACES PUBLICS

LA RUE, LES ESPACES
COMMERCIAUX, LES
GARES, LES
AÉROPORTS ...

1. Définition(s) de la laïcité

LAÏCITÉ ET ESPACES

LES MANIFESTATIONS RELIGIEUSES SONT TOTALEMENT LIBRES

LES ESPACES PRIVÉS

LE DOMICILE

LES ESPACES SACRÉS

EGLISES, MOSQUÉES,
SYNAGOGUES,
PAGODES, TEMPLES ...

1. Définition(s) de la laïcité

LAÏCITÉ ET ESPACES

LES ESPACES NEUTRES

MAIRIES, ECOLES,
COLLÈGE, LYCÉES,
PARLEMENT ...

LES ESPACES PUBLICS

LA RUE, LES ESPACES
COMMERCIAUX, LES
GARES, LES
AÉROPORTS ...

LES ESPACES PRIVÉS

LE DOMICILE

LES ESPACES SACRÉS

EGLISES, MOSQUÉES,
SYNAGOGUES,
PAGODES, TEMPLES ...

QU'EST CE QUE LA LAÏCITÉ ?

Ce n'est pas une opinion parmi d'autres mais la liberté d'en avoir une. Elle n'est pas une conviction mais le principe qui les autorise toutes, sous réserve du respect de l'ordre public.

UNE LIBERTÉ
UN PRINCIPE

Ses trois principes et valeurs :

La **liberté** de conscience et celle de manifester ses convictions dans les limites du respect de l'ordre public

La **séparation** des institutions publiques et des organisations religieuses. L'Etat ne reconnaît, ni ne salarie aucun culte

L'**égalité** de tous devant la loi, quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions

3 PRINCIPES

 Elle garantit aux croyants et aux non-croyants le même droit à la liberté d'expression de leurs convictions. Elle assure aussi bien le droit d'avoir ou de ne pas avoir de religion, d'en changer ou de ne plus en avoir.

 Elle garantit le libre exercice des cultes et la liberté de religion, mais aussi la liberté vis-à-vis de la religion : personne ne peut être contraint au respect de dogmes ou prescriptions religieuses.

 De la séparation se déduit la neutralité de l'Etat, des collectivités territoriales et des services publics, non de ses usagers. La République laïque assure ainsi l'égalité des citoyens face à l'administration et au service public, quelles que soient leurs convictions ou croyances.

Source : site du
gouvernement
laicite.gouv.fr

<https://www.gouvernement.fr/qu-est-ce-que-la-laicite>

1 La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

•• LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE ••

3 La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4 La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.

5 La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

6 La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

7 La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

8 La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

9 La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

10 Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

11 Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

•• L'ÉCOLE EST LAÏQUE ••

12 Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est à priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

13 Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

14 Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, prévues dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

15 Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.



jour actu

La France est une république laïque



1 La France considère tous ses habitants de la même façon, où qu'ils vivent sur son territoire. Elle respecte ce à quoi ils croient, leurs idées et leurs religions.



2 La France n'impose pas de religion et n'en interdit aucune.



3 En France, les habitants peuvent exprimer librement leurs idées, mais toujours dans le respect de celles des autres et de la Loi.



5 La République française veille à l'application de ses principes dans toutes les écoles.



4 Ce respect permet à toutes celles et ceux qui habitent en France de vivre en paix les uns avec les autres.

La charte de la laïcité à l'école

expliquée aux enfants

L'école est laïque



6 L'École te permet de grandir et de te construire, en te protégeant des pressions et de l'influence de ton entourage. À l'école, tu apprends à penser librement et par toi-même.



7 À l'école, tu étudies les mêmes matières que tous les élèves de France. Partager les mêmes connaissances est important pour se comprendre et vivre dans le même pays.



8 À l'école, tu as le droit de dire ce que tu penses, à condition de respecter les autres. Les insultes et les mots racistes sont interdits.



11 À l'école, les adultes n'ont pas le droit d'exprimer leurs opinions religieuses ou politiques aux élèves.



10 Les adultes qui travaillent dans l'école sont là pour faire respecter les principes de la République. Ils les respectent eux-mêmes, te les enseignent et en parlent à tes parents.



9 À l'école, personne n'a le droit de l'insulter et de le faire violence. Personne ne peut être exclu à cause de sa religion, de son sexe ou de la couleur de sa peau.



13 Aucun élève ne peut refuser de respecter les règles de l'école au nom de sa religion.



12 Aucun élève ne peut refuser de suivre un enseignement ou une consigne sous prétexte que sa religion ou ses idées politiques le lui interdisent.



14 Aucun élève n'a le droit, pour se faire remarquer, de porter des signes mettant en avant sa religion.



15 Tu as tout compris ? Alors à toi de respecter et de faire vivre cette charte dans ton école !

1. Définition(s) de la laïcité

QUESTIONS DIVERSES

1. Définition(s) de la laïcité

A. La laïcité à l'école, de quoi s'agit-il ?

1. Définition(s) de la laïcité

La laïcité est une condition du bien vivre-ensemble.

- Cet aspect doit être explicite pour les parents d'élèves
- Un outil : la Charte de laïcité à l'école.
- Un temps fort : la Journée de la laïcité (9 décembre)

1. Définition(s) de la laïcité

B. La laïcité est une condition du bien vivre-ensemble.

- Pour les professeurs : exigence de la **neutralité**
- Pour les élèves et les parents : exigence de **discrétion**

1. Définition(s) de la laïcité

C. Quel est le statut de l'enseignant dans une école laïque ?

1. Définition(s) de la laïcité

D. L'École est un service public.

Les enseignants sont comme tous les agents du service public et sont soumis à une stricte neutralité (aucun signe d'appartenance religieuse, philosophique, politique même discret).

1. Définition(s) de la laïcité

C. L'école est une institution.

Les enseignants sont des représentants de cette institution et endossent un rôle avec des obligations (code vestimentaire compatible avec ses missions).

2. Présentation des ressources Eduscol

Les ressources sont rassemblées sur le Padlet suivant :

<https://padlet.com/histoirenumerique/la-cit-et-valeurs-de-la-r-publique-l-cole-pkp2nbnhw2mkgqph>



2. Présentation des ressources Eduscol

Les ressources sont rassemblées sur le Padlet suivant :

<https://padlet.com/histoirenumerique/la-cit-et-valeurs-de-la-r-publique-l-cole-pkp2nbnhw2mkgqph>

- Un **référentiel de situations** pour les équipes académiques, les écoles et les établissements.
- Des **fiches pratiques** qui abordent le respect de la laïcité par les élèves, les personnels, les parents d'élèves et les intervenants extérieurs
- Une **analyse juridique** et des conseils éducatifs et pédagogiques.

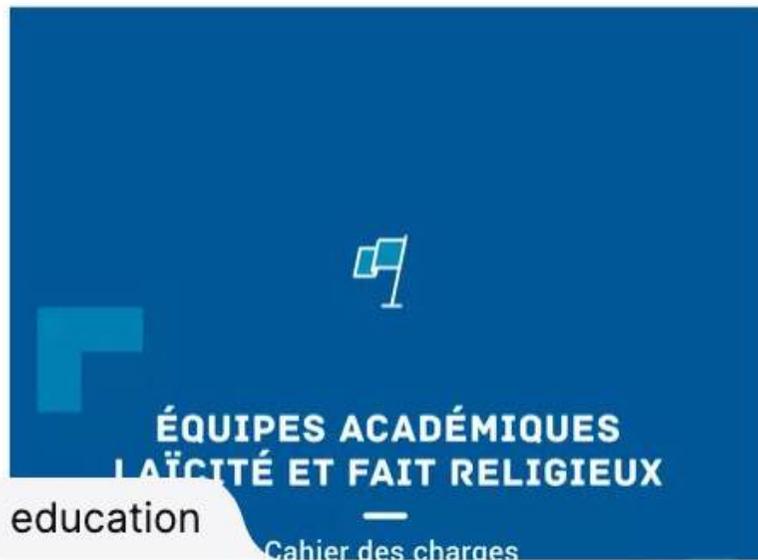


2. Présentation des ressources Eduscol

Les ressources sont rassemblées sur le Padlet suivant :

<https://padlet.com/histoirenumerique/la-cit-et-valeurs-de-la-r-publique-l-cole-pkp2nbnhw2mkgqph>

Le cahier des charges des
équipes académiques laïcité
et fait religieux



Une définition des principes, des objectifs, des missions et du fonctionnement des équipes, pour :

- **gérer** les situations urgentes,
- **prévenir** les atteintes à la laïcité,
- **recenser** et analyser les situations rencontrées.

2. Présentation des ressources Eduscol

Les ressources sont rassemblées sur le Padlet suivant :

<https://padlet.com/histoirenumerique/la-cit-et-valeurs-de-la-r-publique-l-cole-pkp2nbnhw2mkgqph>

Infographie "Faire respecter la laïcité à l'école"

Faire respecter le principe de laïcité à l'école

Dans chaque académie, les personnels peuvent s'appuyer sur des outils et des équipes dédiées pour mieux repérer, signaler et répondre aux atteintes à la laïcité.

Signaler une atteinte au principe de laïcité

Les personnels disposent de deux procédures :

- La voie hiérarchique. Le personnel signale le fait à son supérieur : le chef d'établissement, l'Inspecteur de l'Éducation Nationale ou le directeur d'école :
 - Signale l'atteinte dans l'application **Faits établissement**
 - Sollicite l'équipe académique « Valeurs de la République »
- Le **formulaire en ligne "atteinte à la laïcité"**. Il est accessible à tous les personnels de l'éducation nationale : <http://eduscol.education.fr/saisine-laicite>

Mobiliser les équipes académiques « Valeurs de la République »

education
l'éducation nationale et de la jeunesse mobilise au service des écoles et des établissements scolaires complémentaires aux niveaux national et académique.

Niveau national

Des affiches présentent l'ensemble du dispositif visant à répondre et prévenir les atteintes à la laïcité sont à disposition, pour installation dans la salle des maîtres ou dans tout autre lieu de l'école.

2. Présentation des ressources Eduscol

Les ressources sont rassemblées sur le Padlet suivant :

<https://padlet.com/histoirenumerique/la-cit-et-valeurs-de-la-r-publique-l-cole-pkp2nbhwh2mkgqph>



3. Méthodes pour la gestion des situations liées à la laïcité

3.1. Comment réagir face à une situation de tension ?

3.1. Comment réagir face à une situation de tension ?

1. Partir du dialogue sur les activités vers le dialogue sur les principes.
 - Expliquer ses choix pédagogiques à partir des programmes scolaires
 - Se référer au règlement intérieur de l'école
 - Faire référence à la Charte de laïcité.

3.1. Comment réagir face à une situation de tension ?

2. Se donner le temps pour répondre.

- Formuler dans l'immédiat une réponse qui montre explicitement que vous avez pris en compte la demande/critique.
- Prendre le temps pour s'informer

3.1. Comment réagir face à une situation de tension ?

3. Réagir en tant que professionnel.

- Discuter avec la direction, ses collègues
- Se faire accompagner
- Se documenter sur le cadre légal, les programmes, sur les faits religieux.

3.1. Comment réagir face à une situation de tension ?

4. Chercher à comprendre les motivations des parents/enfants.

- Faire appel à des intermédiaires (associations, des médiateurs).
- Ne pas mettre les parents et les enfants sur le même plan.

3.1. Comment réagir face à une situation de tension ?

5. Se conformer à la législation.

- Être conforme à une posture professionnelle
- Mettre en place les conditions propices au dialogue (date, lieu à réfléchir)

3.1. Comment réagir face à une situation de tension ?

6. Aller plus loin en cas de nécessité.

- Solliciter la hiérarchie (IEN)
- S'entourer d'experts (équipe académique Laïcité et faits religieux)

3. Méthodes pour la gestion des situations liées à la laïcité

3.2. L'analyse de situations professionnelles (J.P. Obin).

L'impératif : ce qui s'impose	<p>Cadre juridique En pratique, l'étude d'un cas commence par le questionnement suivant : Quels sont les éléments de la situation concernés par le droit ? Quels sont les textes à connaître et que disent-ils ?</p>
	<p>Dimension morale et éthique L'étude d'un cas se poursuit par un double questionnement : <i>Sur le cadre de la morale commune</i> L'égalité de dignité de tous a-t-elle été respectée ? <i>Sur les morales ou éthiques d'acteurs</i> Les comportements ou stratégies de certains protagonistes peuvent-ils s'expliquer par leurs impératifs moraux ? (Morales d'acteurs)</p>
L'optatif : ce qui apparaît préférable	<p>Ou bien par une hiérarchisation de leurs valeurs à la lumière des circonstances ? (Éthiques d'acteurs)</p> <p>Délibération L'étude d'un cas se poursuit par une délibération éthique guidée par le questionnement suivant : Sur quelles valeurs s'appuyer pour décider ? Quelles tensions existent entre ces valeurs ? Entre ces valeurs et le droit ? Quels dilemmes éthiques assumer ?</p>
	<p>Prise de décision L'étude se termine par la dimension éthique de la prise de décision, guidée par le questionnement suivant : Comment agir au mieux ? Quelle serait la meilleure décision possible ? Pour l'élève, le professeur, l'établissement, etc. et du point de vue du décideur.</p>

Source : J.P. Obin (dir.) (2019), Les religions, l'école et la laïcité, Hachette éducation.

<p>L'impératif : ce qui s'impose</p>	<p>Cadre juridique En pratique, l'étude d'un cas commence par le questionnement suivant : Quels sont les éléments de la situation concernés par le droit ? Quels sont les textes à connaître et que disent-ils ?</p>
	<p>Dimension morale et éthique L'étude d'un cas se poursuit par un double questionnement : <i>Sur le cadre de la morale commune</i> L'égalité de dignité de tous a-t-elle été respectée ? <i>Sur les morales ou éthiques d'acteurs</i> Les comportements ou stratégies de certains protagonistes peuvent-ils s'expliquer par leurs impératifs moraux ? (Morales d'acteurs)</p>
<p>L'optatif : ce qui apparaît préférable</p>	<p>Ou bien par une hiérarchisation de leurs valeurs à la lumière des circonstances ? (Éthiques d'acteurs)</p> <p>Délibération L'étude d'un cas se poursuit par une délibération éthique guidée par le questionnement suivant : Sur quelles valeurs s'appuyer pour décider ? Quelles tensions existent entre ces valeurs ? Entre ces valeurs et le droit ? Quels dilemmes éthiques assumer ?</p> <p>Prise de décision L'étude se termine par la dimension éthique de la prise de décision, guidée par le questionnement suivant : Comment agir au mieux ? Quelle serait la meilleure décision possible ? Pour l'élève, le professeur, l'établissement, etc. et du point de vue du décideur.</p>

Source : J.P. Obin (dir.) (2019), Les religions, l'école et la laïcité, Hachette éducation.

4. Analyse de situations professionnelles

:Padlet

S P • 8 heures



Enseigner les valeurs de la République à l'école : la laïcité

Ressources et exploitations pédagogiques

Ressources Eduscol

Signaler une attente au principe de laïcité
Les personnels disposent de deux procédures :

- La voie hiérarchique. Le personnel signale le fait à son supérieur : le chef d'établissement, l'inspecteur de l'éducation nationale ou le directeur d'école. Signaler l'attente dans l'application **Faite établissement** - Solliciter l'équipe académique « Valeurs de la République »
- La formulaire en ligne « Connexion à la laïcité ». Il est accessible à tous les personnels de l'éducation nationale : <https://eduscol.education.fr/laicite-si-cte>

Mobiliser les équipes académiques « Valeurs de la République »
L'association nationale et de la jeunesse mobilise au service des écoles et des lycées complémentaires aux niveaux national et académique.

education
download

Affichage

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Liberté
égalité
fraternité

Pour les valeurs de la République

education

Méthodologie de l'analyse de situations professionnelles (ASP)

Méthode d'analyse de situations professionnelles (J.P. Orbin)

L'ANALYSE DE SITUATIONS PROFESSIONNELLES

Source : J.P. Orbin (dir.) (2019). Les valeurs, l'école et la laïcité, Hachette éducation

Cadre juridique
En pratique, l'étude d'un cas commence par le questionnement suivant :
Quels sont les éléments de la situation concernés par le droit ?
Quels sont les textes à connaître et que disent-ils ?

Dimension morale et éthique
L'étude d'un cas se poursuit par un double questionnement :
Sur le cadre de la morale commune :
L'égalité de dignité de tous a-t-elle été respectée ?
Sur les morales ou éthiques d'acteurs :
Les comportements ou stratégies de certains protagonistes peuvent-ils s'expliquer par leurs impératifs moraux ? (Morales d'acteurs)
Ou bien par une hiérarchisation de leurs valeurs à la lumière des circonstances ? (Éthiques d'acteurs)

Délibération
L'étude d'un cas se poursuit par une délibération éthique guidée par le questionnement suivant :
Quelles valeurs s'envisagent pour décider ?

PDF
Méthode - Analyse de cas professionnels

Situations professionnelles à étudier.

AJOUTER UNE SECTION



Enseigner les valeurs de la République à l'école : la laïcité

Ressources et exploitations pédagogiques

Ressources Eduscol

Dans chaque académie, les personnels peuvent s'appuyer sur des outils et des équipes dédiés pour mieux repérer, signaler et répondre aux atteintes à la laïcité.

Signaler une atteinte au principe de laïcité

Les personnels disposent de deux procédures :

- La voie hiérarchique. Le personnel signale le fait à son supérieur : le chef d'établissement, l'inspecteur de l'Éducation Nationale ou le directeur d'école.
 - Signale l'atteinte dans l'application faite établissement.
 - Sollicite l'équipe académique « Valeurs de la République ».
- Le formulaire en ligne "atteinte à la laïcité". Il est accessible à tous les personnels de l'éducation nationale : <http://eduscol.education.fr/laicite>.

Mobiliser les équipes académiques « Valeurs de la République »

Un ministère et de la jeunesse mobilise au service des écoles et des lycées complémentaires aux niveaux national et académique.

education

download

Affichage

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Pour les valeurs de la République

education

Méthodologie de l'analyse de situations professionnelles (ASP)

Méthode d'analyse de situations professionnelles (J.P. Orbin)

L'ANALYSE DE SITUATIONS PROFESSIONNELLES

Source : J.P. Orbin (dir.) (2018). Les religions, l'école et la laïcité, Hachette éducation

L'important : ce qui s'impose	Cadre juridique En pratique, l'étude d'un cas commence par le questionnement suivant : Quels sont les éléments de la situation concernés par le droit ? Quels sont les textes à connaître et que disent-ils ?
	Dimension morale et éthique L'étude d'un cas se poursuit par un double questionnement : Sur le cadre de la morale commune L'égalité de dignité de tous a-t-elle été respectée ? Sur les morales ou éthiques d'acteurs Les comportements ou attitudes de certains protagonistes peuvent-ils s'expliquer par leurs impératifs moraux ? (Morales d'acteurs)
à débattre	Ou bien par une hiérarchisation de leurs valeurs à la lumière des circonstances ? (Éthiques d'acteurs)
	Délibération L'étude d'un cas se poursuit par une délibération éthique guidée par le questionnement suivant : Quelles valeurs s'ancrent dans les décisions ?

PDF

Méthode - Analyse de cas professionnels

Situations professionnelles à étudier.

AJOUTER UNE SECTION

<https://padlet.com/histoirenumerique/la-cit-et-valeurs-de-la-r-publique-l-cole-pkp2nbhwh2mkgqph>

ETUDE DE CAS PROFESSIONNEL SUR LA LAÏCITÉ		/ 20			
		TB	Bien	AB	AR
Cadre juridique	/3 pts				
Dimension morale et éthique	/3pts				
Délibération	/2 pts				
Prise de décision	/5 pts				
Expression écrite - Orthographe	/2 pts				
Prestation orale :	/5 pts				
Audibilité	/ 1pt				
Conviction	/ 1pt				
Posture (gestuelle, position)	/ 1pt				
Lexique convenable	/ 1 pt				
Aisance	/ 1pt				
Remarques / Conseils :					